

CFA Les Mouliniers

Voici un exemple significatif sur la façon dont la Région gère les centres d'apprentissage : CANOL avait été alerté dès 2008 sur la mauvaise gestion de ce centre. 7 ans plus tard, aucune solution pérenne n'est apportée... si ce n'est la dissolution !

Ci-dessous les 2 articles publiés par CANOL à ce sujet :

Avril 2008

La Région a des soucis avec les apprentis

Les enseignants et administratifs du **Centre de Formation des Apprentis (CFA) «Les Mouliniers» à St Etienne**, dont la gestion est catastrophique, sont à la recherche d'une solution pour sortir de l'ornière depuis plusieurs années.

La notoriété de CANOL les a conduits à s'adresser à notre association. Le CFA «Les Mouliniers» est coincé entre la Région qui le finance pour moitié (il y a 63 CFA en Rhône-Alpes) et un organisme gestionnaire composé de la Chambre de Commerce et la Chambre des Métiers, qui se révèle inopérant. **Les professeurs et administratifs frappent à toutes les portes (Région, Rectorat, Préfets, députés, syndicats et presse) pour trouver de l'aide** qu'ils ne devraient pouvoir trouver qu'en justice ou à la Chambre Régionale des Comptes.

Toujours prompte à combattre le gaspillage des deniers des contribuables du Rhône, CANOL considère cependant (après étude de ce dossier de 500 pages) qu'il n'est pas de sa responsabilité de « détricoter » un tel imbroglio.

CANOL n'est pas disposée à y jouer sa crédibilité.

Février 2015

1ère décision du Conseil Régional en 2015 : suppression du CFA "Les Mouliniers".

Après avoir été financée à fonds perdus par le mille-feuille Région Rhône-Alpes, Chambre de Commerce de Saint-Etienne Monbrison, Chambre de Métiers de la Loire, Conseil Général et ville de Saint-Etienne, le Centre de Formation des Apprentis « Les Mouliniers », qui forme 1000 apprentis, va disparaître du fait d'une mauvaise gestion interne et du manque de contrôle par ce mic-mac de collectivités locales.

Quelques dates de fin de parcours du CFA créé il y a 40 ans :

- 2009 (9 juin) : redressement judiciaire du CFA
- 2009 (2 juillet) : le rapport Barrois dénonce "la qualité comptable insuffisante", "la gouvernance inadaptée"...
- 2012 (20 juillet) : rapport très critique de la Chambre régionale des comptes ;
- 2012 (4 -5 octobre) : le Président de la Commission Régionale reconnaît l'existence « d'un gâchis humain et financier » qui a entraîné la Région à subventionner le CFA à hauteur de 3 000 000 € !
- (août) : liquidation judiciaire avec poursuite d'activité
- 2014 (16 décembre) : le Tribunal de Grande Instance "déclare irrecevable les offres de reprises"
- (janvier) : la Région décide d'accorder la dernière subvention de 1 107 060 € et de ne pas renouveler la convention quinquennale au 1er janvier 2016".

Comment la Région peut-elle ainsi dilapider 4,1 millions d'euros depuis 2006 ? et ne pas réagir plus tôt. Si elle n'est pas responsable, elle est au moins complice de ce sinistre !